Compagnie d'Assurances des Marchands.

Nouvelle-Orléans, 23 décembre 1850.

L'ELECTION annuelle des Directeurs aura lieu au bureau de cette institution le 13 janvier 1851, de 10 heures A. M. à 2 heures de l'après-midi.

JOHN PENNINGTON, Sec.

Compagnie de Navigation des Etats-Unis et Mississippi.

LES titres de souscription au fond capital de cette corporation sont maintenant mis au bureau de MM. Hodgson et Bouligny, Place Casque, et seront ouverts pendant quatre-vingts jours, les dimanches exceptés, suivant la charge de la Compagnie.

CEO. C. LAWRASON,
JAMES BONNEL,
JOHN HALL, Commissaires.

27 déc—1 janv 7 jours

Banque de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1850.

CETTE Banque sera fermée le 25 courant, jour de Noël, ainsi que le 1er et le 2 janvier prochain. Les billets échéant ces jours-là sont payables la veille de cette époque, auxquels jours la direction n'assiendra pour le escompte.

C. M. BELL, Caissier.

23 déc

Banque des Artisans et des Marchands.

Nouvelle-Orléans, 28 décembre 1850.

L'ELECTION annuelle des directeurs de cette Banque aura lieu au bureau de la Banque, le 13 janvier 1851, de dix heures A. M. à deux heures P. M.

G. CRUZAT, Caissier.

28 déc—10

Bureau du Chemin de fer de Carrollton.

Nlle-Orléans, 13 décembre 1850.

L'ELECTION annuelle des directeurs de cette Compagnie aura lieu au bureau de la Compagnie, le 13 janvier prochain, entre dix heures A. M. et deux heures P. M.

Par ordre de la direction.

14 déc—3t CHARLES RAQUIE, secrétaire.

BANQUE DE LA LOUISIANE.

Nlle-Orléans, 30 décembre 1850.

LES actionnaires de cette institution sont prévenus qu'une élection annuelle de Directeurs aura lieu le 13 janvier, de dix heures A. M. à 2 heures P. M. prochain.

R. M. DAVIS, Caissier.

31déc

Association Consolidée des Cultivateurs de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 31 décembre 1850.

LES actionnaires de cette institution sont prévenus qu'une élection annuelle de trois directeurs pour l'année suivante sera tenue au local de la Banque, lundi 13 février 1851, de onze heures A. M. à deux heures P. M.

C. BLANCO, Caissier.

1janv—3js (déc)

Banque des Citoyens de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, le 31 décembre 1850.

L'ELECTION annuelle de trois directeurs par les actionnaires de cette Banque aura lieu au bureau de la dite Banque, le lundi 13 février prochain, de dix heures A. M. à deux heures P. M.

EUG. ROUSSEAU,
Secrétaire.

1 jan—3ps nu16v Caissier

Académie de Danse et de Politesse Sociale.

Rue Bourbon, No 91, entre Saint-Louis et Conti.

MONSIEUR DEVOTI informe respectueusement les familles et les chefs d'institutions, ainsi que les amateurs et amateurs de la Nlle-Orléans, que son école est ouverte jusqu'à 4 courant.

M. D. imprime un ton sûr dans le style le plus parfait et le plus artistique, en suivant les méthodes des académies de France et d'Italie. En un mot il enseigne la politesse, le savoir-vivre, l'aisance dans le port, etc., d'après l'étiquette suivie dans les sociétés les plus hautes et les plus parfaites.

Toutes les danses, telleques : pas nouveaux, quadres, polka écossaise, mazurka, redowa, galop de fantaisie, nationales et Valses, telles que giravolte, de Cellarius, espagnoles, à cinq temps, etc.

N. B.—Les parents sont invités à assister aux leçons et à juger par eux-mêmes de la bonté et brièveté de la méthode suivie par M. D.

Les cours ont lieu comme suit : pour les demoiselles et les jeunes garçons, le mercredi à 4 heures, P. M. et les samedis, à midi.

Pour les jeunes gens, les mêmes jours à 6 heures et demie P. M.

Prix : Cours, deux leçons par semaine par mois, 5$.

Les leçons particulières dans les institutions ou à résidence sans de fatigues, même prix.

S'adresser à l'Académie, rue de la poste.

M. D. donne des leçons, par semaine au *Jenny Lind's Hall*, à Lafayette.

Ecole de Danse.

No. 15 rue Union, entre Carondelet et Baronne.

MADEMOISELLE JULIE VINCENT annonce aux dames et messieurs de cette ville, qu'elle vaquerait son ACADEMIE DE DANSE dans la salle rue Union, No. 15. Toutes les dames les plus nouvelles pour cet hiver seront enseignées. Mlle Vincent donnera trois leçons par semaine en ALLEMANDES et toutes les deux autres semaines un bal pour exercer à la promptitude.

Prix—Pour les leçons à l'école, 3$, et en classe privée de 4 ou 5 élèves, 5$ chaque, pour le reste. Pour une seule personne 5$ par leçon.

On peut voir Mlle Vincent à toute heure à son Académie de Danse, le mardi, mercredi et samedi, de 4 à 6 heures, et les dimanches et à 8 heures pour les mêmes.

L'école commencera le 21 novembre.

20 oct—3m.

Salle du Globe.

Encouragement aux Vues N-Pierre & St-Claude.

Place du Vieux Marché.

LE public est prévenu que l'ouverture de cette SALLE aura lieu le samedi 14 décembre et qu'il y aura BALL MASQUE et danse de cette jour jusqu'à la fin de la saison des amusements.

Les jours de bal seront annoncés comme précédemment, par des affiches posées aux encoignures et aux bons publics.

Il y aura un bel orchestre dirigé par un chef réputé, et les valses, les polkas et les contredanses les plus modernes seront exécutées.

Près de la salle de bal, il y aura un SALON où l'on servira toute espèce de liqueurs et de rafraîchissements. Egalement, un RESTAURANT sous la direction du célèbre maître d'hôtel Cornelius.

Comme officiers de police, désignés par le Recorder, maintenant et le bon ordre du lieu :

Les petit 2 étoiles seront gardiens.

S. VIOSCA, Propriétaire.

A. WHITLOCK, Directeur. 12 déc—1f

ECOLE DE DANSE.

Mr. F. CLISSEY a l'honneur d'annoncer qu'il recommencera ses classes de danse, le 4 novembre, au No 6, rue Carondelet, entre les rues du Canal et de Gravier.

Les élèves y apprendront les danses les plus en vogue, telles que :

Quadrilles françaises, Polka et Mazurka,
Valse à deux temps, Valse, Polka allemande
Valses à trois temps, La Redowa,
Polka écossaise, Polka-mazurka.

M. Clissey se charge d'enseigner ces danses aux personnes qui ne peuvent venir à son école.

Classes particulières pour dames et messieurs, chaque jour, de neuf à dix heures.

Classes d'enfants, mardi et jeudi, de trois heures jusqu'à sept.

Classes pour messieurs, chaque jour, de six heures et demie jusqu'à dix heures du soir.

4 nov—6m

GALERIE DES BEAUX ARTS, DE L'UNION.

NO. 13, RUE ST. CHARLES, AU PREMIER.

Exhibition de Peintures de choix, anciennes et modernes.

PRIX D'ENTRÉE—25 cents ; billets de saison, 2$.

CETTE collection de peintures comprend non-seulement des ouvrages d'art récemment reçus d'Europe, provenant d'artistes distingués, mais aussi des sujets choisis dans les diverses collections particulières de cette ville, lesquels ont été obligeamment offerts par de nombreux amateurs afin d'encourager le goût des beaux arts.

Chaque mois une grande partie des tableaux de l'exhibition seront remplacés par d'autres. Quelques-uns de ces tableaux sont à vendre et l'on peut en connaître le prix en s'adressant à la personne qui en a charge.

L'exhibition sera ouverte de 10 à 3 heures durant le jour ; et les soirées de beau temps de 7 à 10 heures.

A VENDRE à bord du navire Dryadem, venant du Havre :

20 meules Fromage Gruyère Suisse, de première qualité.

200 fromages Tête-Maire.

3 fromages Jaite glaise.

20 nov JEAN FISSE.

EN débarquement du navire Sabatis, de Bordeaux—80 barriques vin rouge de Lamble, 30 du vin vieuj, 800 livres lentilles, première qualité, à vendre par

20 nov encoignure Royale et Petite Pierre.

EN débarquement du navire Oscar, de Bordeaux :

600 barriques vin rouge Gruyères.
90 do do St Estèphe,
8 do do do Margaux,
50 demi-do vin blanc Haut Sauterne,
50 quarts de pipes cognac, de priceur,
10 bouteines do do do Hyquem,
114 caisses vin rouge St Estèphe,
36 do do Margaux, bouteilles à l'enseigne,
6 do do do do
4 fûts de Malaga, vieux, en cheveaux,
4 do do do, de 1845 et 20 la liv.

A vendre par V. & J. MAIGNAN,
2 déc—2t, rue St Louis.

FOIN—En débarquement du navire Oscar, de Bordeaux :

62 balles foin, 1re qualité, à vendre par

V. & J. MAIGNAN,
2 déc—2t, rue St-Louis.

VIN rouge—100 caisses vin rouge, St Julien, Margaux et St Emilion, en magasin et à vendre par

RAYMOND CAHUZAC,
27 déc 30 rue de la Vieille-Levée.

SUCRE DE LA HAVANE—500 caisses, blanc, jaune et brun, en magasin et à vendre par

RAYMOND CAHUZAC,
27 déc 30, rue de la Vieille-Levée.

ABSINTHE—100 caisses, Pavanon, Brunelon & Cie, en magasin et à vendre par

RAYMOND CAHUZAC,
27 déc 30 rue de la Vieille-Levée.

VIN ROUGE—25 barriques, bonne qualité, en magasin et à vendre par

RAYMOND CAHUZAC,
27 déc 30, rue de la Vieille-Levée.

VIN BLANC — 60 barils vin blanc, en magasin et à vendre par

RAYMOND CAHUZAC,
27 déc 30, rue de la Vieille-Levée.

A DELAMARE & NADAU DE TREIL,

26 rue St-Louis 26,

Maison de Commission.

Auront constamment à vendre :

EAU DE VIE de Cognac de toutes marques et qualités.
EAU DE VIE de la Rochelle de toutes marques et qualités.
BRANDY d'imitation 1re et 2me preuve.
BRANDY ordinaire N. Y.
WHISKEY de toutes marques et qualités.
WHISKEY Old Irish.
VINS ROUGES 1re cuvée et ordinaires de Bordeaux, en barriques et en caisses.
VINS ROUGES de Marseille en barriques et demi barriques.
VINS de Madère, de Porto, de Frontignan muscat.
VIN VIEUX DU RHIN de la maison Dressel & John.
VIN VIEUX DU RHIN de la maison Dunkart & Jordan.
VINS BLANCS de Bordeaux, en barriques, demi barriques et en caisses.
CHAMPAGNE de différentes marques et qualités.
LIQUEURS ASSORTIES, absynthe, kirsch, curaçao, menthe, eau verte, guignolet, liqueur Malaga, etc.
RUM de la Jamaïque, d'imitation et de la Louisiane, en bouteilles, demi et en demi-pintes.
GENEVRE de Hollande et de New-York.
FRUITS ASSORTIS à l'eau de vie.
HUILE D'OLIVE de Marseille et de Bordeaux, en baril et en caisses.
BOUTEILLES VIDES en paniers, sardines à l'huile, capres, cornichons, verdoine, olives, etc.

A DELAMARE & NADAU DE TREIL,

20 nov

FROMAGE de Gruyère—30 meubles fromage de Gruyère, attendus incessamment et à vendre à livrer par

27 déc 128, rue Royale.

PROCLAMATION

Par Joseph Walker, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

ATTENDU que Vincent Sonnat Dufourit, shérif de la paroisse de Jefferson, et collecteur des taxes de cette dite paroisse, s'est adressé à moi pour la concellation de l'obligation suivante : savoir : Une obligation de quarante quatre mille six cent vingt-deux dit-sept piastres, souscrite par lui comme principal, conjointement avec Amelie Delassize, veuve du feu Robert Avart, comme sécurité, en faveur du dit 2 décembre 1849.

En conséquence, la pré ente est pour donner avis à toutes personnes intéressées d'avoir à présenter par écrit, au bureau du Secrétaire d'Etat, à Baton-Rouge, dans les quatre-vingt jours qui suivront la publication de la présente proclamation, les raisons pour lesquelles le dit bon ne serait pas annulé.

Donne sous ma signature et le sceau de l'Etat, le 30 novembre de l'an de grâce 1850, et la soixante-quinzième de l'Indépendance des Etats-Unis.

JOSEPH WALKER.

Par le Gouverneur,
CHARLES GAYARRE,
Secrétaire d'Etat. 5 déc—3t

PROCLAMATION

Par Joseph Walker, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

ATTENDU que la perte a détruit d'une manière authentique qu'un mentire a été commis vers le 1er novembre 1850 par William Foster sur la personne d'un nommé Clement Nicaise ;

J'ai jugé à propos de lancer cette proclamation pour inviter les citoyens de cet Etat à aider à l'arrestation du meurtrier, afin qu'il soit traduit devant la justice du pays, et jouisse par les présentes, au nom de l'Etat de la Louisiane, une récompense de deux cents piastres pour l'arrestation et la conviction du susdit William Foster.

Donne sous ma signature et le sceau de l'Etat, en la ville de Baton-Rouge, ce 26 décembre de l'an de grâce 1850, et la soixante-quinzième de l'Indépendance des Etats-Unis.

JOSEPH WALKER.

Par le Gouverneur,
CHARLES GAYARRE,
Secrétaire d'Etat. 31 déc

N. BRADNER SMITH,

Marchand Commissionnaire, 32, rue Gravier,

A reçu une commission pour prendre des actes et représenter des absents, pour administrer des serments, prendre des témoignages, recueillir des preuves. Il tient aussi des portraits des gouverneurs des Etats-Unis, savoir : MAINE, NEW-HAMPSHIRE, VERMONT, RHODE ISLAND, CONNECTICUT, NEW-YORK, NEW-JERSEY, PENNSYLVANIE, OHIO, MICHIGAN, WISCONSIN, INDIANA, ILLINOIS, MISSOURI, KENTUCKY, TENNESSEE, CAROLINE DU SUD, CAROLINE DU NORD, ALABAMA, MISSISSIPI, FLORIDE et TEXAS. 29avril—1an

Essayez des teintures de l'ancien établissement de

J. HERICY,

ATELIERS : Rue Conde 94 et 96.

MAGASINS : Rue Royale 75 et rue du Camp 240

EXPOSITION PERMANENTE : CONVENCIÓN, rue de la poste.

Mr. H. donne des leçons, par semaine au *Jenny Lind's Hall*, à Lafayette.

Ecole de Danse.

No. 15 rue Union, entre Carondelet et Baronne.

MADEMOISELLE JULIE VINCENT annonce aux dames et messieurs de cette ville, qu'elle vaquerait son ACADEMIE DE DANSE dans la salle rue Union, No. 15. Toutes les dames les plus nouvelles pour cet hiver seront enseignées. Mlle Vincent donnera trois leçons par semaine en ALLEMANDES et toutes les deux autres semaines un bal pour exercer à la promptitude.

Prix—Pour les leçons à l'école, 3$, et en classe privée de 4 ou 5 élèves, 5$ chaque, pour le reste. Pour une seule personne 5$ par leçon.

On peut voir Mlle Vincent à toute heure à son Académie de Danse, le mardi, mercredi et samedi, de 4 à 6 heures, et les dimanches et à 8 heures pour les mêmes.

L'école commencera le 21 novembre.

20 oct—3m.

SALSE PAREILLE

Du Docteur S. P. Townsend.

MERVEILLE DU SIECLE.

CE remède, le plus extraordinaire qui soit au monde, est aujourd'hui universellement connu et apprécié, plus agréable et rapide dans ses effets, plus efficace dans la guérison que tous les autres, et ne laissant aucune trace de mal, ni dans le système tout entier, et renouvelle la santé du malade, en même temps qu'elle l'épure. Cette dernière qualité, que ne possède aucun autre remède, qu'est le grand secret de ses succès merveilleux. Depuis cinq ans, ce remède a opéré plus de 100,000 cures, dont au moins 15,000 étaient des guérisons incurables, et a sauvé la vie à plus de

5,000 ENFANTS.

DIX MILLE CAS DE DEBILITE ET FAIBLESSE DANS LE SYSTEME NERVEUX.

La Salsepareille du Docteur Townsend rétablit vigueur permanente dans tout le système, soit qu'il ait été affaibli par l'usage des médecines ou par les excès de jeunesse d'une jeunesse passionnée. Ce remède agréable guérit les douleurs dans les membres, des évanouissements, des prostrations du système nerveux, et enfin de toutes les maladies qui résultent de la solitude, et de l'habitude terrible fin qu'on nomme maladie de poitrine.

MALADIES DE POITRINE GUERIES.

Maladies de Poitrine, Bronchites, Maladies de Foie, Rhumes, Catarres, Toux, Asthme, Crachements de Sang, Aigreurs, Hépatite, Tremblements, Engorgements difficiles ou abondantes, Douleurs de Côtés, etc., etc. ont été et peuvent être guéries.

CRACHEMENTS DE SANG.

Dr. Townsend :—J'ai la conviction la plus complète que je dois la vie à votre salsepareille. Pendant plusieurs années j'avais été pour ainsi dire vaincu par la phtisie, et qu'en faisant qu'empirer toutes les jours. Ma condition était devenue déplorable ; j'avais des crachements de sang ; j'avais des sueurs nocturnes ; j'étais tellement affaibli que je croyais un avoir du nerveux. Votre salsepareille dont j'ai fait usage a opéré une complète et merveilleuse guérison. Je suis maintenant capable de vaquer à mes affaires, les crachements de sang ont cessé, et je me crois en parfaite santé. Je vous donne ce certificat d'une reconnaissance sans bornes.

Tout à vous,

WM. RUSSELL, 65 rue de Sainte Catharine.

GRAND REMEDE POUR LES FEMMES.

La Salsepareille du Docteur Townsend est un remède efficace contre la phthisie pulmonaire dans ses conséquences ; la stérilité, la Leucorrhée ou pertes blanches, la suppression des Menstrues, la débilité générale du système, qu'elle résulte d'irrégularité dans les fonctions, de maladie ou d'accident.

Il est curieux d'étudier les effets de ce remède lorsqu'on l'administre pour combattre la faiblesse ou les détraillances habituelles. L'énergie qu'on a tiché que jour ; l'exertion, cette faculté principale de la sécurité des femmes disparaît immédiatement.

Qu'il n'attend pas de nous, dans ce cas d'une nature aussi délicate, la publication de certificats ou de guérisons obtenues ; mais cet être ne s'excuse nous empêche d'en mettre au jour plusieurs centaines. Nous avons eu connaissance de plusieurs cas où des femmes, privées d'enfans, sont devenues mères après avoir rétabli leur santé par l'usage de quelques bouteilles de salsepareille.

AUX MERES ET AUX FEMMES MARIEES.

L'Extrait de Salsepareille est presque souverain contre les maladies des femmes, vers cette époque de la vie que l'on appelle *le temps critique*, son emploi peut prévenir l'une ou l'autre des nombreuses maladies qui menacent alors les femmes. Il n'est pas sans exemple qu'il ait rétabli cette santé pendant des années. D'un autre côté, pour les jeunes filles, son usage n'est pas moins favorable en ce qu'il donne au sang plus de vivacité.

REMEDE MERVEILLEUX POUR LES FEMMES ET LES ENFANTS.

Ce remède est l'un des plus sûrs et des plus efficaces qu'ait été découvert pour les femmes en couches. Il donne de la force à la mère et à l'enfant, il prévient les douleurs, augmente et rajeunit le lait. Ceux qui ont usage, prennent qu'il rend plus agréable aux femmes et aux enfants. Il est extrêmement utile avant et après les couches, il prévient la constipation, les hémorrhoïdes, les crampes, les douleurs depuis, tressaillements, battements de cœur, vomissements, douleurs de dos et des articulations et hémorragies ; il régularise les sécrétions, et rétablit la circulation du sang. La grande vertu de ce remède, est dans son infaillibilité et sa délicatesse. Avec lui on peut, en toute sécurité, donner du vin. Un peu d'exercice en plein air, et une nourriture légère, sont les seuls auxiliaires nécessaires pour conserver la santé.

BEAUTE ET SANTE.

Le blanc, le cosmétique, les savons alcaliques et autres préparations de ce genre dont les dames font usage pour la figure altèrent la beauté du teint ; ensèrent les pores de la peau et arrêtent la circulation du sang. Ces préparations ôtent la santé par l'usage des femmes et aux fleurs, disparaissent par degrés et sont remplacées par un teint livide et malsain. La liberté et la santé sont inséparables vers les extrémités, donne, sans autre secours, ces teintes roses de la beauté, que tout le monde admire, et que personne ne peut expliquer. Cette beauté est un don de la NATURE et non des POUDRE et savons, elle ne peut exister sans une libre circulation. Alors une belle femme avait blanche comme l'albâtre, si elle met du rouge et du cosmétique, et que son sang soit épais et impur, elle n'est pas belle. Quelques-uns ont pu tromper, et le mauvaise sang dans son activité dépose ses riches couleurs, sur ses joues et donne à ses yeux cette brillante vivacité qui fait la beauté et l'orgueil.

OPINION DES MEDECINS.

Le docteur Townsend reçoit journellement des ordres de médecine de toutes les parties de l'Union.

Nous soussignés, médecins de la ville d'Albany, certifions que nous avons en beaucoup de cas prescrit l'Extrait du docteur Townsend ; et que nous en connaissons qu'il est une des meilleures préparations de Salsepareille offertes au public.

H. P. FULTON, M. D.
J. WILSON, M. D.
R. R. BRIGGS, M. D.
P. E. REMENDER, M. D.

Albany, 1er avril 1845.

Encouragés par le grand succès et la vente immense de la salsepareille du Docteur Townsend, nos foule d'individus employés par nous, connus agents, se sont mis à faire de la Salsepareille des Etats-Unis, des Amériques, extraite de Yellow Dock, et la mettre à la portée de tous. Nous avons maintenant des bouteilles semblables aux nôtres, et quelques-uns ont vole et copié nos avis. Ce sont des imitations sans valeur qu'il faut éviter avec soin.

RUSES DES CHARLATANS.

Que chacun sache ce qui est avec attention.

Il y a dans une ville voisine une salsepareille décorée du nom de Salsepareille du docteur Jacob Townsend. Que l'on représente comme la véritable, &c. &c. Tout ce qui est contenu dans cette préparation, cette fraude, plusieurs des agents respectables qu'on vendent cette drogue dans notre pays, nous croyons devoir en mettre le public en garde contre la ruse et la mauvaise foi des contrefacteurs, qui ne nuisent pas d'en imposer aux à la confiance.

Dans le cours des huit dernières années, le docteur Townsend a dépensé plus de $200,000 pour faire annoncer, dans les journaux des Etats-Unis, son incomparable remède qui, dans les Etats-Unis, est dans la plus grande partie de l'Ouest, a acquis une réputation qui a eu pour résultat la vente immense.

Ce fait a excité la cupidité de quelques hommes sans principes et sans talents. Un vieillard nommé Jacob Townsend, qui, depuis plusieurs années fait mettre de publier des annonces à bas prix, crédit vida s'est adressé à un grand nombre de personnes leur offrant l'usage de son nom pour la vente de la Salsepareille du docteur Townsend, et étant pour preuve qu'il y avait d'immenses profits à faire, il a fait les fortes sommes que nous avons dépensées pour frais de publications. Il s'est adressé, entre autres, à M. Charles Watson, éditeur du *Sun Herald*, qui a méprisé et rejeté son offre. Moins scrupuleux, MM. H. K. Andrews, l'un des anciens propriétaires de l'Union de Albany, et Jacob Pomeroy, ex-caissier de la banque de Belleville, N. J., qui n'a jamais rachète ses chèques. Skillmann et William Watson, sous la raison de "Thompson, Skillmann & Co.," ont employé cet homme qui les a autorisés à faire usage de son nom, moyennant la modique rétribution hebdomadaire de sept piastres.

AUTRE RUSE.

Nous avons dépensé cinq piastres pour faire graver sur acier le portrait du docteur Townsend qui figure sur nos étiquettes, afin de le distinguer des autres et de prévenir toute méprises. Aujourd'hui ces hommes font aussi graver sur acier un portrait du vieux docteur Jacob Townsend, qui, au public soit jugé au sacre ressemblant, et que chacun se souvienne qu'il n'y a de véritable remède que celui qui porte le nom de S. P. Townsend. Le vieux grette graver sur acier contient le portrait du docteur Townsend, trois figures de femmes et la façade de notre manufacture. La fausse représente un palais, avec des arbres, des fleurs, du gazon, et une façade de notre manufacture.

Préparé et à vendre par S. P. TOWNSEND M. D., 126, rue Fulton, New-York.—Les personnes qui désireraient se procurer la véritable salsepareille de S. P. Townsend, dont on a tant en a vendu ici depuis trois ans, devront s'adresser au SEUL AGENT, pour la Nouvelle-Orléans,

J. WRIGHT & CO.,
151 rue de Chartres.

Graines de jardinage et Fèves ;

LE soussigné vient de recevoir par la barque Lyman, de Londres, un grand lot de fèves pour planter, consistant en : fèves Washington hâtives, idem de Charleston hâtives ; idem de France, hâtives ; idem bleu impérial, &c.

Aussi : Pois de barque, Nashua, de Philadelphie, un grand lot de graines assorties, provenant des cultures de S. Maupay, à Philadelphie.

Les jardiniers voulant aux marchés pourront obtenir des graines par paquets de cent ou mille livres. Il tient aussi des boîtes contenant des graines, en variétés, aux prix de $1, 4, 5, 10 et 20 chaque.

Il vient de recevoir par les derniers arrivages, un joli lot de plants de fleurs bulbeuses.

D. MAUPAY,
67, rue Gravier, pas Camp.

9 déc

LES soussignés, MARCHANDS DE GRAINES, appellent l'attention du public et de leurs amis sur le bel assortiment de graines qu'ils ont en ce moment en magasin.

Ils ont également en main un assortiment d'outils de jardinage, pots à eau, pots à fleurs, cages, vases à eau et à fleurs, pots cassés, herbiers, plants de tabac, plantes, arbustes, etc.

Ils ont prix leurs mesures pour recevoir constamment des graines fraîches pour chaque saison et les récemment obtenus des régions de Paris et Genève, Perri & Co, de Weitherfield. Ils fourniront leurs pratiques à des prix raisonnables et avec toutes les soins possibles.

Les ordres pour les articles ci-dessus accompagnés de l'adresse d'un correspondant en ville, seront remplis dans le plus bref délai.

Aussi—Pois vache de la Caroline, mais, avoine, blé, farine de mais, chanvre, millet, pois noirs, etc.

CORTICK & CO.,
Magasin de graines, N° 11, rue Commune,
encoignure Tchoupitoulas

3 sept—1an

J. MENARD,

181, RUE VIEILLE-LEVÉE, ENTRE HÔPITAL ET BOURBON.

Graines Fraîches de Jardinage.

REÇU par le steamship Pacific, de New-York, et le navire Charlemagne, du Havre, un grand assortiment de graines potagères, le tout garanti de la récolte de 1850 et de première qualité.

A vendre à des prix très-modérés. 30oct—

VINAIGRE—En déchargement du Wabash, de Bordeaux—40 barils vinaigre de vin blanc, à vendre par A. COUTIN & RANSON,

1déc 13, Bienville.

SAUCISSONS—10 barils saucissons de St Jean venant d'arriver,—AUSSI—un grand assortiment de conserves alimentaires pour les familles et provisions de navires, à vendre par

1déc A COUTIN & RANSON, 13, Bienville.

Partionnerres de J. Spratt.

CET article, d'un genre tout à fait nouveau, réunit toutes les garanties de tout autre système, et possède l'immense avantage de ne rouiller que le QUART de tout autre genre, à vendre par

S. MASPEREAU & Co,
10 sep 25, rue Conde Agents pour l'Impétrant

Grates—Grates.

1000 GRATES de toutes grandeurs et de tout genre, à vendre par les soussignés, à des prix réduits lesquels se chargent de les faire porter partout où l'on jugera le désirer.

S. MASPEREAU & Co,
30 sep No 25 rue Conde

Pom, aspirante et refoulante.

CE nouveau système de pompe surpasse tout ce qui a été introduit ici dans ce genre. Elle peut être mue par la force d'un enfant, aspire l'eau à une profondeur de 30 pieds et la jette en même temps à une hauteur de plus de 40 pieds.

Ce genre de pompe est le seul qui convienne aux habitants.

A vendre par S. MASPEREAU & Co.,
No 25, rue Conde,
Agents pour les manufacturiers.

CHAMPAGNE—900 paniers, cru Ducal, en quarts et pintes, en débarquement du navire Acadia, du Havre, à vendre par

RAYMOND CAHUZAC,
27 déc 30, rue de la Vieille-Levée.

PROCLAMATION

Par Joseph Walker, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

ATTENDU que Vincent Sonnat Dufourit, shérif de la paroisse de Jefferson, et collecteur des taxes de cette dite paroisse, s'est adressé à moi pour la cancellation de l'obligation suivante : savoir : Une obligation de quarante quatre mille six cent vingt-deux dit-sept piastres, souscrite par lui comme principal, conjointement avec Amelie Delassize, veuve du feu Robert Avart, comme sécurité, en date du 2 décembre 1849.

En conséquence, la pré ente est pour donner avis à toutes personnes intéressées d'avoir à présenter par écrit, au bureau du secrétaire d'Etat, à Baton-Rouge, dans les quatre-vingt jours qui suivront la publication de la présente proclamation, les raisons pour lesquelles le dit bon ne serait pas annulé.

Donne sous ma signature et le sceau de l'Etat, le 30 novembre de l'an de grâce 1850, et la soixante-quinzième de l'Indépendance des Etats-Unis.

JOSEPH WALKER.

Par le Gouverneur,
CHARLES GAYARRE,
Secrétaire d'Etat. 5 déc—3t

PROCLAMATION

Par Joseph Walker, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

ATTENDU que la perte a détruit d'une manière authentique qu'un meurtre a été commis vers le 1er novembre 1850 par William Foster sur la personne d'un nommé Clement Nicaise ;

J'ai jugé à propos de lancer cette proclamation pour inviter les citoyens de cet Etat à aider à l'arrestation du meurtrier, afin qu'il soit traduit devant la justice du pays, et jouisse, par les présentes, au nom de l'Etat de la Louisiane, une récompense de deux cents piastres pour l'arrestation et la conviction du susdit William Foster.

Donne sous ma signature et le sceau de l'Etat, en la ville de Baton-Rouge, ce 26 décembre de l'an de grâce 1850, et la soixante-quinzième de l'Indépendance des Etats-Unis.

JOSEPH WALKER.

Par le Gouverneur,
CHARLES GAYARRE,
Secrétaire d'Etat. 31 déc

Institution de Mme A. CLARK.

PENSIONNAT ET EXTERNAT DE DEMOISELLES.

Ancienne Maison de Mme D'Hella,

Encouragée St.-Pierre et Hampteny, No. 178.

MADAME A. CLARK s'honore d'informer les familles de cette ville, que l'ouverture de son Pensionnat aura lieu à la Nouvelle-Orléans, le 1er Novembre prochain, et pour la rentrée de cette de la Nouvelle-Orléans, officiel en toute publicité, les parents et demoiselles, recevront des leçons, les améliorations qui pourront ajouter au bien-être moral et physique des jeunes filles confiées à leurs soins.

L'Mme Clark, qui dirige personnel les classes de français et d'anglais, sera aidée par des hautes professeurs d'anglais, l'accentuation de la langue française et de l'anglais, sera prise par des professeurs d'anglais, l'accentuation de la langue française et de l'anglais, sera prise par des hautes